

L'an mil huit cent onze le vingt huit novembre cinq heures du soir  
 par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Wizernes  
 Département du pas de Calais canton de Lumbre, Sont comparus, pierre  
 Joseph quenut agé de soixante quinze ans, et aimable antoine  
 Creuzé agé de soixante six ans, tous deux manouvriers domiciliés  
 en cette commune amis du deffunt les quels nous ont déclaré  
 que hier trois heures du soir Louis Joseph ferdoux agé de  
 cinquante ans, Manouvrier domicilié en cette commune, et  
 de Marianne françoise Defer, est décédé en sa maison sise  
 audit Wizernes, et les déclarans ont déclaré n'avoir jamais  
 signé, apres que lecture du présent acte leur a été faite,  
 lesquels nous avons signé Lj Cleuet

L'an mil huit cent onze le vingt huit novembre cinq heures du soir  
 par devant nous maire officier de l'état civil de la commune de Wizernes  
 Département du pas de Calais canton de Lumbre, Sont comparus, pierre  
 Joseph quenut agé de soixante quinze ans, et aimable antoine  
 Creuzé agé de soixante six ans ; tous deux manouvriers domiciliés  
 en cette commune , amis du deffunt les quels , nous ont déclaré  
 que hier trois heures du soir Louis Joseph ferdoux agé de  
 cinquante ans , Manouvrier domicilié en cette commune, Epoux..  
 de Marianne françoise Defer, est décédé en sa maison sise  
 audit Wizernes , et les déclarans ont déclaré n'avoir jamais sçu  
 signer, apres que lecture du présent acte leur a été faite,  
 lesquels nous avons signé Lj Cleuet